



ASSEMBLEE GENERALE DU 24 NOVEMBRE 2017

Etaient présents

Pour le bureau:

- Marinette LARCHE, présidente
- Annie VERGNAUD, trésorière
- Martine VERGES, secrétaire
- Jean Louis CHARLOT, secrétaire adjoint

absentes excusées: Michèle CHARLOT vice-présidente, Sandrine CHARLOT, Siriane COTTENCEAU, Sylviane FAIVRE, Carole PRIDA et Martine PRIDA, animatrices

Pour la municipalité d'Arès:

- Mr le Maire, Jean Guy PERRIERE
- Mr l'Adjoint aux sports: François MARTINEZ

Association Vis ta Gym GV Arès: 168 adhérents au jour de l'AG

- 47 participants à l'AG
- 20 pouvoirs

Le quorum est atteint et permet de tenir les assemblées ordinaires et extraordinaires.

La Présidente, Marinette Larche prend la parole et remercie Mr le Maire et Mr l'adjoint aux sports pour leur présence et leur fidélité à cette rencontre.

Elle remercie les adhérents de consacrer leur soirée à l'AG, et les animatrices pour leur engagement dans l'association, la qualité et la variété de leurs cours et leur disponibilité quand elles sont sollicitées pour des remplacements.

Remerciements aussi à nos personnes ressources Annie, Monique, Nanou et Jean Claude, qui forment une équipe efficace et sure, sous la houlette de Michèle.

Merci à Michèle pour avoir remplacé Sandrine pendant sa formation de Pilates et à Roselyne pour son relais du bureau le jeudi soir au cours de Pilates

Le compte rendu de l'AG 2015-2016 est approuvé à l'unanimité par un vote à mains levées.

Assemblée extraordinaire

- La trésorière et la secrétaire arrivent au terme de leur mandat de 4 ans.

En l'absence d'autres candidatures déclarées et puisqu'elles se représentent, il est procédé à un vote à main levée. Leur réélection est approuvée à l'unanimité.

Assemblée ordinaire

En avant propos la présidente rappelle que cette rentrée a été impactée



- par la modification des rythmes scolaires (un cours supprimé à la salle omnisports est délocalisé au local du tennis de table aux Lugées)
- par une demande importante de pratique du Pilâtes (création d'un cours supplémentaire le mardi)
- par le recrutement de 2 nouvelles animatrices pour un total de 12h30 de cours par l'équipe des 5 intervenantes.

La présidente passe la parole à la trésorière et la secrétaire qui présentent les bilans financier et d'activités de la saison 2016/2017 (cf. fichier joints) et les perspectives de la saison 2017/2018.

Avant de passer au vote, elle tient à remercier Jean Louis le secrétaire adjoint pour son implication tout au long de l'année en particulier pour la maintenance du site internet vistagym.fr et pour sa contribution déterminante au bon déroulement de l'AG.

Puis elle présente au vote le bilan financier et d'activité de la saison 2016/2017: adoption à l'unanimité par un vote à mains levées.

Les participants à l'AG sont invités à poser des questions diverses, et puisqu'ils n'en expriment pas, la parole est donnée aux représentants de la municipalité.

Mr Martinez précise que la salle du tennis de table étant une salle municipale, il faudra régulariser son prêt les mardi pour les 2 heures de cours par une demande officielle.

Mr le Maire prend la parole pour préciser qu'en effet les créneaux d'occupation des salles municipales sont très chargés entre les besoins des différentes associations et des scolaires et que par ailleurs il n'est pas prévu de travaux d'éclairage extérieur pour la salle de tennis de table.

Il félicite le bureau pour l'organisation dynamique de l'AG et la présidente pour son obtention de la médaille de la jeunesse et des sports.

Il insiste sur le travail administratif important que représente la gestion de 5 salariés et salue l'obtention du label qualité en particulier par sa reconnaissance de l'activité de l'association dans le domaine social.

Avec 170 adhérents il félicite le bureau et les adhérents pour leur engagement. La subvention municipale est maintenue.

La présidente invite l'assistance à partager le pot de clôture de l'AG offert par la municipalité et les quelques douceurs rajoutées par l'association.